

LA DÉSIGNATION des ARBITRES

Au niveau régional

Commission Régionale d'Arbitrage
Colloque 21 janvier 2023
Hélène La Salmonie

REPARTITION DES ARBITRES EN FONCTION DU GRADE

Important d'avoir sa licence dès le 1^{er} janvier pour accéder au site FFVoile pour les demandes d'arbitrage et les désignations

Grades	Juges	Comité de course	Comité technique	Chef Umpire	Umpires
5C-5B-5A avec RIR(*)	Voir mode d'emploi des RIR (**)				
5C avec RCV	En cas de litige non résolu à l'amiable entre les parties, réclamation adressée à un juge régional référent ou à la C.R.A.	Arbitre de club		Juge-umpire régional	Par match : 1 régional + 1 personne
5B avec RCV		Arbitre de club si aucun régional ou national désigné et présent			
5A avec RCV	1 régional + 2 membres	Régional	Président du comité technique		



Grades	Juges	Comité de course	Comité technique	Chef Umpire	Umpires
4	1 national, ou 1 régional avec dérogation de la CCA + 2 membres	1 national ou 1 régional avec dérogation de la CCA	Président du comité technique	Juge umpire national ou juge umpire régional avec dérogation de la CCA	Par match : 1 national ou régional avec dérogation de la CCA + 1 personne
3	Président national + 2 membres nationaux ou régionaux	Président national + 1 membre national	Président du comité technique	Juge umpire national	Par match : 1 national + 1 régional
2, 1 et W	Président national + 2 membres nationaux Si jury international, Composition conforme à l'annexe N, avec autorisation FFVoile	Président national + 1 membre national	Président du comité technique + 1 jaugeur d'épreuve adjoint	Conforme à réglementation MR World Sailing	Conforme à réglementation MR World Sailing

(*) : RIR : Règles d'Introduction à la Régate - voir annexe 9



DEUX POSSIBILITÉS

- **Soit une demande du club** : une entente avec l'arbitre est souhaitable

89.2 Avis de course ; désignation des arbitres

- (a) L'autorité organisatrice doit publier un avis de course conforme à la règle J1.
- (b) L'avis de course peut être modifié à condition de le notifier de manière adéquate.
- (c) L'autorité organisatrice doit désigner un comité de course et, lorsqu'approprié, désigner un jury, un comité technique. Cependant, le comité de course, un jury international, un comité technique et les umpires peuvent être désignés par World Sailing, comme prévu dans ses Règlements.

- **Soit une demande de l'arbitre** : une entente avec l'AO est souhaitable (voir, si nécessaire, pour frais déplacement, hébergement, repas,....)
- Et la **validation par la CRA (grade 5 A, B,C)**
- Pour les **grades 4**, une **demande de dérogation pour les arbitres régionaux** doit être faite à la CRA. La validation sera ensuite faite par la CCA
- Un **arbitre**, quel qu'il soit, **doit s'inscrire sur chaque épreuve** à laquelle il veut participer pour ensuite être validé par le club et la CRA (permet ainsi d'avoir un historique de son parcours en fin d'année)



DEUX SOLUTIONS

1^{er} cas : (la règle)

L'Autorité Organisatrice (AO) – club souhaiterait avoir un arbitre et il le désigne sur le site FFVoile.

Alors l'arbitre choisi reçoit un mail de la FFVoile lui demandant de se positionner avec « avis favorable » ou « avis défavorable ».

Dès que les 2 parties ont mis leur avis, le responsable des désignations à la CRA-CCA pourra nommer l'arbitre

2^{ème} cas :

L'arbitre souhaite aller dans un club pour arbitrer une épreuve. Il s'inscrit sur le site FFVoile en choisissant sa qualification (PCC, ACC, RES, SC, PJ, J,).

Un mail automatique part vers le club qui, à son tour, émettra un avis.

Même procédure ensuite par le responsable des désignations.

A faire le plus vite possible. Il est préférable que les arbitres soient nommés au moins un mois avant, comme la publication de l'avis de course. Quelques exceptions peuvent être acceptées pour les régates 5C.

LA RÈGLE :

Relire le règlement d'organisation des épreuves FFvoile :

http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/Reglement_sportif.pdf

II.1.2 Obligations de l'organisateur

Le ou les organisateurs d'une compétition sont des personnes physiques ou morales qui :

- (a) doivent se conformer à l'ensemble des dispositions du présent règlement ;
- (b) doivent être dûment identifiés ;
- (c) doivent éditer l'Avis de Course au moins 1 mois avant le début de la compétition, définir les conditions d'inscription, en accord avec les éventuelles règles d'admissibilité ou de sélection relatives à l'épreuve, et déclarer la manifestation à l'Administration compétente (Affaires Maritimes, Préfecture) ;
- (d) doivent réunir les moyens matériels et humains nécessaires à la bonne tenue de la compétition et en assurer la réalisation dans le respect des engagements prescrits dans l'Avis de Course ;
- (e) doivent solliciter la désignation des arbitres conformément aux procédures en vigueur (Voir article III. ci-dessous) et respecter les principes de prise en charge des frais des arbitres ;
- (f) doivent assumer seuls toutes les responsabilités (notamment financières) liées à la nature et au déroulement de la compétition.

III.1.1 Obligations de l'arbitre

III.1.1.1 Licence et qualification

- Etre licencié(e) de l'année en cours
- Nouveauté 2022 : lors de la **prise de licence**, la mention est directement « **pratiquant** » et suffisante pour toute régata **grade 5**.
- Pour les **grades 4 et au-dessus**, la mention « **compétition** » est obligatoire.

III.2. Désignation des arbitres

III.2.1 Principes généraux

Aucun arbitre de la FFVoile ne doit accepter une désignation si sa situation familiale, professionnelle ou personnelle peut engendrer un conflit d'intérêts, sauf dérogation accordée par la FFVoile pour les grades 4 et supérieurs ou par la ligue pour le grade 5, ou, pour les arbitres de club, par le président du club.

III.2.2 Système de désignation

Les désignations des arbitres de la FFVoile sont effectuées et validées sur le calendrier officiel de la FFVoile :

- par la Commission Centrale d'Arbitrage pour :
 - Les compétitions de grade 4 et supérieurs
 - Les compétitions nécessitant un directeur de course ou un directeur de course au large
- ou par la Commission Régionale d'Arbitrage pour :
 - Les compétitions de grade 5

Les désignations des arbitres de club sont effectuées par le président du club et enregistrées par la Commission Régionale d'Arbitrage sur le calendrier officiel de la FFVoile.



DÉSIGNATIONS CLUBS :

The image shows a vertical navigation menu for the FFVoile website. At the top is the FFVoile logo and a 'MENU' button. Below are several menu items, each with a plus sign indicating a sub-menu:

- Naviguer +
- Où naviguer
- Calendrier, Résultats & Classements +
- Institution & Réglementations +
- Responsabilité sociétale +
- Formations +
- Haut Niveau
- Arbitrer

The image shows the main content area of the FFVoile website. At the top is a navigation bar with links: Clé arbitre, Boite à outils, Formation en ligne, Foire Aux Questions, Forum, Liens, and JURY D'APPEL. Below this is a sidebar with a list of links: Devenir arbitre, Désignations sur les épreuves, Textes et règlements, Newsletter, Commission centrale - commissions régionales d'arbitrage. The main content area features several articles:

- webinaire formation continue arbitres**: A post from 10/01/2023 by Bernard PORTE, discussing a webinar program on topics like wing, windfoil, kite, VRC, and match-race.
- Newsletter Décembre 2022**: A post from 09/01/2023 by CCA, announcing the 2022 arbitration designation meeting for grades 4 and above on January 7th and 8th.
- Réunion de désignation**: A post from 06/01/2023 by Bernard PORTE, reporting on a meeting where the commission, led by Christophe Schenfeigel, designated arbitrators for grades 3 and above.
- Carnet noir**: A post mentioning the death of Marc Chopin, a member of the French Sailing Federation.

On the right side of the page, there are logos for 'BANQUE POPULAIRE +X PARTENAIRE OFFICIEL' and 'MARINE NATIONALE PARTENAIRE FÉDÉRAL'. A 'Contact' section provides the email cca@ffvoile.fr and phone number 01.40.60.37.16. Below this are three 'ACCÈS RÉSERVÉ' buttons for 'DESIGNATIONS ARBITRES', 'DESIGNATIONS CLUBS', and 'DESIGNATIONS CRA'. At the bottom right, there is a social media widget for 'FFVoile Arbitres' with 1.7 K followers.



□ <https://espaces.ffvoile.fr/media/81097/mode-emploi-designations-clubs.pdf>

GESTION DE L'ARBITRAGE PAR COMPETITION

Sur cet écran vont s'afficher l'ensemble des compétitions inscrites par votre club. Vous pouvez trier les compétitions **ayant été demandées par des arbitres** ou **celles n'ayant été demandées par aucun arbitre**. Par défaut, l'ordinateur affichera toutes vos compétitions.

00095 - CN FICTIF

ARBITRAGE DE VOS COMPÉTITIONS

18/12/2006 17:39

En bleu les compétitions validées et affichées au calendrier officiel fédéral ; seules ces compétitions sont inscrites officiellement.
En rouge : les compétitions soumises à validation de l'Autorité Nationale, notées 'PROVISOIRE'. Elles sont considérées comme une information et n'engagent pas l'Autorité Nationale.

Liste des compétitions : toutes avec arbitres sans arbitres

PROVISOIRE | 34799 | Epreuve fictive | 01-02/01/2007 | Niveau(x) : | GRP : | Bateau(x) : 505

	Demandeur	Arbitre	Fonction demandée	Remarque	Prise en charge	Validation Arbitre	Validation Club	Votre validation du	Validation CCA	Suppr
10123	CCA	AULNETTE CORINNE	Jury			Favorable	Attente		-	
10124	CCA	DAYON CHRISTINE	Comité de Course			Favorable	Attente		-	

Valider Ajouter un arbitre

Retour Imprimer

Si des arbitres se proposent pour venir sur votre épreuve, il convient de vous prononcer en allant face à chaque souhait d'arbitre, **pour donner l'avis du club**. Vous pouvez émettre un avis favorable ou refuser ce souhait. Vous devez ensuite **valider** votre modification pour qu'elle soit prise en compte.



COMPOSITION DES ÉQUIPES D'ARBITRES


1°) Si vous possédez une fonction **d'arbitre de club**, vous pourrez postuler sur les compétitions de grade 5 organisées par votre club (après validation de votre fonction par le(a) président(e) de votre club et transmission au ou à la président(e) de la CRA) :

- Grade 5 C en tant que président(e) ou adjoint(e) du comité de course
- Grade 5 B en tant qu'adjoint(e), ou en tant que président(e) du comité de course avec dérogation de la CRA
- Grade 5 A en tant qu'adjoint(e) du ou de la comité de course

2°) Si vous possédez une qualification **de juge ou comité de course régional(e)**, vous pourrez postuler :

- sur les compétitions de grade 5 organisées dans votre ligue : en tant que président(e) ou adjoint(e) du comité de course ou du jury
- sur les compétitions de grade 4 organisées dans votre ligue :
 - o en tant qu'adjoint(e) du comité de course ou du jury
 - o en tant que président(e) du comité de course ou du jury avec dérogation de la CRA

Lorsqu'une désignation aura été validée par le(a) Président(e) de votre CRA, vous recevrez un mail à votre adresse mail, faisant apparaître votre(vos) désignation(s), classée(s) par ordre chronologique. Le **club recevra en parallèle un mail lui indiquant votre désignation, votre mail et votre numéro de téléphone portable (lorsque vous avez renseigné ces champs dans votre espace).**

Les nouvelles désignations sont identifiées par : 



Paris, le 13/1/2010, 19H0
Commission Centrale d'Arbitrage

A

Madame

Lic n°.....

mail.xxwx@xxxxx.fr

Chère amie,

Veillez trouver ci-dessous la synthèse des compétitions pour lesquelles vous faites partie de l'équipe d'arbitrage :

==> Votre Commission Régionale d'Arbitrage ajoute :

En complément des désignations dont la CCA vous a éventuellement informé, la CRA Poitou-Charentes a le plaisir de vous transmettre les désignations qu'elle a validé pour des régates de grade 5.-----

Les compétitions sont ordonnées par dates croissantes.

Modif	Réf.	Début / Fin	Intitulé	Club	Grade	C.Part	Groupe	Bateaux	Fonction	PEC	Remarque
	18969	05-06/06/10	Régate de Ligue HANDIVOILE	EV ROCHELaise (17028) ecole.rochelaise@wanadoo.fr / 05 46 44 49 20	5A	L		MIJI	Adjoint Comité de Course		
==>	18970	12-13/06/10	Coupe 150 ans de la SRR - Chpt Printemps 2010 N°3	S R ROCHELaises (17013) info@srr-sailing.com / 05 46 44 62 44	5A	L		HAN, IRC, MON	Adjoint Comité de Course		

==> Votre Commission Régionale d'Arbitrage ajoute :

Vous remerciant de votre contribution à l'animation de nos pratiques sportives, nous vous souhaitons bon vent.

Cordialement et sportivement.

[La Commission Centrale d'Arbitrage.](#)



DESIGNER SES ARBITRES DE CLUBS

C'est une **action** qui doit être **faite chaque année** par le Président du club, de préférence en début d'année mais possible aussi tout au long de l'année.

<https://espaces.ffvoile.fr/media/89568/designation-arbitre-de-club.pdf>

Le Président doit s'assurer, auparavant, que le bénévole qu'il nomme « arbitre de club » a les compétences nécessaires pour assurer cette fonction.

ARBITRE DE CLUB

La fonction d'arbitre de club permet d'arbitrer les régates de grade 5C en tant que comité de course au sein du club de désignation, et les régates de grade 5B si aucun comité de course régional-e ou national-e n'est désigné-e et présent-e.

Pour pouvoir mener à bien ce rôle, l'arbitre de club doit connaître les règles du jeu, depuis l'inscription jusqu'à l'établissement du classement :

- savoir les appliquer pour un bon déroulement des compétitions
- les faire respecter
- rappeler aux compétiteurs le respect des décisions des arbitres
- ne pas se laisser influencer

L'arbitre de club a pour rôle de diriger ou de participer à la direction des courses tel que requis par les règles de course à la voile, et, le cas échéant, de s'efforcer de favoriser un accord amiable entre les parties en cas de litige.





Mmes et M. les Présidents de clubs :

- ❑ Penser à valider vos arbitres le plus tôt possible pour que la CRA ait le temps de les nommer.
- ❑ N'hésitez pas à valider vos bénévoles qui ont des fonctions reconnues afin de les valoriser.
- ❑ Acceptez des arbitres venant d'autres clubs pour un partage de connaissances et d'expérience.
- ❑ Validez aussi les Jeunes Arbitres sur vos épreuves.
- ❑ Acceptez des stagiaires pour améliorer leur apprentissage.
- ❑ Dans la mesure du possible, ne faites pas cumuler plusieurs fonctions ou qualifications à la même personne.

MERCI pour votre attention
Hélène La Salmonie

